

TCHAD : Profilage socioéconomique des réfugiés soudanais, centrafricains et nigériens



Note de synthèse des principaux résultats provisoires
Septembre 2017

1- Contexte et justifications

La longue durée de présence des réfugiés centrafricains et soudanais au Tchad (plus de 14 ans pour certains) et la réduction des financements accordés pour leur fournir une assistance alimentaire et non alimentaire au cours des dernières années ont amené la communauté humanitaire à revoir les stratégies d'assistance de ces populations. Le PAM et l'UNHCR qui sont les principaux partenaires du Gouvernement dans la fourniture de l'assistance humanitaire aux réfugiés ont réalisé une catégorisation socioéconomique en 2014 et 2015 dans certains camps de réfugiés du sud et du sud-est avec la participation de la CNARR. Sur la base des leçons apprises de cette précédente opération, la JAM de 2016 a recommandé de faire une mise à jour en 2017. Cette mise à jour a été conçue pour aller au-delà d'une simple catégorisation et vise principalement l'identification des profils des ménages réfugiés pouvant s'autonomiser à court ou à moyen termes ainsi que les facteurs pouvant favoriser cette autonomisation. Les résultats du profilage devront servir à l'élaboration d'une nouvelle approche stratégique dans la réponse apportée aux besoins des réfugiés. Il a été retenu d'inclure dans l'analyse les réfugiés nigériens et centrafricains arrivés plus récemment mais qui pourraient à terme se trouver aussi confrontés aux mêmes réalités et difficultés.

2- Quelques chiffres clés

- Les données ont été collectées du 17 juin au 15 juillet 2017. Une collecte complémentaire a été réalisée auprès de réfugiés centrafricains installés dans les villages hôtes du sud du Tchad du 25 juillet au 4 août 2017.
- 544 agents dont 435 enquêteurs ont participé à la collecte des données ; la supervision et le contrôle de la qualité des données a été assurée par le staff de la CNARR, de l'UNHCR et du PAM ;
- 19 camps et 9 villages hôtes ont été visités par les équipes
- **87 725 ménages** ont été interrogés sur la base d'un questionnaire socioéconomique
- **18 listes de contrôles** ont été renseignées auprès des chargés de programmes, des partenaires de mise en œuvre des activités, des autorités administratives et des responsables des services de base dans les camps
- **30 focus groups** (il reste 30 autres à recevoir) ont été réalisés avec les leaders des réfugiés et avec des groupes représentatifs de femmes et de jeunes dans les différents camps
- Des informations individuelles ont été collectées sur **356 684 personnes**
- La collecte de données a été faite à l'aide de smartphones (aucun arbre n'a été abattu pour cette opération)

3- Caractéristiques agroécologiques des zones d'implantation

Les réfugiés vivent dans des **zones agroécologiques aux conditions différentes**. Leur présence en **grand nombre** dans certaines zones **change également les conditions d'accès aux ressources** disponibles et donc leurs moyens d'existence.

Les Centrafricains et une partie des Soudanais hébergés au sud et au sud-est du pays sont dans des zones marquées par des précipitations abondantes et des conditions de production agropastorales favorables. Cependant le **manque structurel d'infrastructures** dans ces zones réduit l'accessibilité physique des sites à certains moments de l'année. De plus, les contraintes d'accès à la terre, l'appauvrissement des terres historiquement utilisées, **l'absence de filières** ou de structures d'encadrement de ces dernières, le **manque de ressources financières** pour initier les activités génératrices de revenu réduisent considérablement les possibilités de la majorité de ces réfugiés à profiter de ces opportunités.

Des **opportunités similaires existent pour les réfugiés nigériens** hébergés dans la région du lac Tchad surtout dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du commerce transfrontalier. Le faible niveau d'aménagement des polders du Lac et des conditions sécuritaires qui restent encore assez précaires réduisent l'exploitation de ces potentialités.

Les camps de l'est et du nord-est sont quant-à-eux confrontés à des conditions agro-climatiques peu favorables, même si les opportunités ne manquent pas dans ces zones, surtout en termes d'élevage et de commerce transfrontalier. Les possibilités réduites de valorisation du bétail que certains réfugiés soudanais possèdent en nombre relativement important constitue un autre facteur limitant.

En plus des difficultés structurelles mentionnées ci-dessus, il convient de souligner l'absence de stratégie claire des acteurs favorisant l'exploitation de ces potentialités.

Enfin, du fait de leur longue présence entraînant une augmentation des effectifs de réfugiés avec les naissances, les services sociaux de base comme l'accès à l'eau, à la santé et à l'éducation commencent à montrer des signes d'essoufflement. En plus de la demande croissante, ces services comme toutes les autres formes d'assistance aux réfugiés continuent à souffrir de la réduction des ressources financières. La question de l'autonomisation des réfugiés pose en réalité en filigrane celle du transfert de la gestion de ces services ou tout au moins du recouvrement partiel ou total des coûts. Il faudra évaluer la capacité de gestions communautaires et les niveaux de revenu permettant aux ménages plus vulnérables d'avoir accès, dans la durée, à ces services essentiels par leurs propres moyens.

4- Des vulnérabilités structurelles

Majoritairement des femmes : Plus de 2/3 des ménages de réfugiés au Tchad sont dirigés par des femmes. La tendance est plus marquée dans les camps soudanais où 71,4% des ménages sont dirigés par des femmes. Chez les réfugiés centrafricains, les femmes ont le premier rôle dans 58% des ménages contre 51% chez les réfugiés nigériens du Lac.

De plus, en moyenne pour tous les camps, 54% des membres des ménages sont de sexe féminin. Dans les camps de l'est et du nord-est, (Oure Cassoni, Amnaback, Kounoungou, Touloum, Iridimi, Milé) cette proportion avoisine 60%. Dans les camps de Oure Cassoni et d'Amnaback, plus de 25% des ménages sont constitués exclusivement de personnes de sexe féminin.

62% des réfugiés ont moins de 20 ans. Ce chiffre est relativement constant dans tous les camps sauf à Kerfi et à Moyo où il est respectivement de 67% et 68%. Les personnes ayant moins de 30 ans représentent plus de 76% de l'ensemble des effectifs. De plus, le tiers au moins d'entre eux est né au Tchad dans les camps (personnes ayant moins de 10 ans). Cette extrême jeunesse implique une forte pression sur les structures de santé, de scolarisation, de formation professionnelle et sur l'accès à l'emploi pour ces jeunes. Plus encore, elle interroge sur l'avenir de ces enfants qui ont grandi en voyant leurs parents parfois « oisifs » prendre soin des ménages uniquement grâce à l'assistance alimentaire et non alimentaire.

20% des ménages comportent au moins une personne à besoins spécifiques : Les mineurs non accompagnés et les personnes âgées non accompagnées sont les personnes vulnérables qu'on rencontre le plus fréquemment dans les camps. En moyenne, 15% des ménages sont constitués de ces personnes qui parfois constituent seuls un ménage et se retrouvent souvent en marge des mécanismes classiques de solidarité familiale ou communautaires. L'autre catégorie dominante de personnes à besoins spécifiques est

constituée des femmes à risque (victimes de VBG, ou autres violences conjugales) que l'on retrouve en moyenne dans 4% des ménages (ce chiffre est de 18% dans le camp de Dembo, 10% à Dosseye et 9% à Djabal). De plus, 3% de ménages comportent des personnes ayant une maladie chronique et 5% présentent un handicap (physique ou sensoriel).

De faibles niveaux d'instruction : 53% des réfugiés n'ont pas fréquenté l'école et donc n'ont aucun niveau d'instruction. Parmi eux certains ont appris à réciter le Coran (10%) sans plus. Le taux de personnes sans instruction est beaucoup plus élevé chez les personnes de plus de 20 ans (70%). Chez les enfants de 6 à 14 ans, il est de 28%, preuve que tous les enfants ne fréquentent pas l'école. La majorité des personnes ayant fréquenté l'école s'est arrêtée au primaire (60% pour l'ensemble des camps). Les niveaux d'instruction des adultes réduisent les possibilités d'activités d'autonomisation surtout dans les domaines autres que l'agropastorale ou les petits métiers peu qualifiés.

Un habitat généralement semi-durable mais précaire : L'habitat type du réfugié est en banco simple (non stabilisé) dans la majorité des camps sauf à Kerfi, Djabal et Goz Amir où les murs sont en tiges de mil. Les toits sont essentiellement en paille ou en chaume, avec par endroit une couverture supplémentaire à partir des bâches reçues du HCR. Le camp de Dar Es Salam, nouvellement construit, se démarque nettement de cette tendance générale. Les réfugiés de ce camp et des villages hôtes du Lac habitent encore dans les tentes fabriquées exclusivement à partir de bâches plastiques reçues du HCR. Les saisons des pluies s'accompagnent généralement de vents violents qui emportent les toitures ou provoquent des effondrements d'habitation. La structure de l'habitat et les matériaux de construction utilisés sont apparus dans l'analyse comme des éléments visuels importants dans l'identification du niveau d'aisance matériel des ménages.

Peu de biens matériels dans les ménages : Le téléphone portable est le bien d'équipement le plus communément possédé par les réfugiés. En moyenne, 24% des ménages réfugiés possèdent au moins un téléphone portable. Ce chiffre atteint 39% dans le camp de Dar Es Salam. De façon globale, les autres biens d'équipement ménagers sont possédés par très peu de réfugiés à l'exception notable des panneaux solaires possédés par 15,5% des réfugiés. Ce chiffre s'explique par la distribution par le HCR dans les camps de l'est (Amnaback, Iridimi, Touloum, Kounoungou, Milé), de lampes rechargeables solaire avec de petits panneaux associés. Dans ces camps près de 9 ménages sur 10 déclarent posséder une lampe solaire avec un chargeur de téléphone.

Tableau 1: Possession de biens d'équipement

	Moyenne de tous les camps	Maximum par camp	Camp avec le taux max
Téléphone portable	23,8	39,2	Dar Es Salam
Panneaux solaires	15,5	90,5	Iridimi
Radio	8,1	16,4	Kerfi
Porte-Tout	5,3	20,4	Iridimi
Batterie (accumulateur pour la charge)	3,1	18,7	Kounoungou
Bicyclette	2	9,2	Belom
Motocyclette	1,6	4	Dar Es Salam
Télévision	0,5	2	Amnaback
Générateur/groupe électrogène	0,5	1,2	Kounoungou
Véhicule	0,2	0,5	Iridimi

La charrue est le bien productifs ou la structure de production le plus courant dans les camps. En moyenne, 7,6% des ménages possèdent une charrue avec un pic dans le camp de Goz Amir à 28% (sûrement à cause du projet « Seeds for Solutions » que le HCR et ses partenaires ont mis en place dans la zone).

Tableau 2: Possession de biens productifs ou de structures de production

	Taux d'équipement		
	Moyenne de tous les camps	Maximum par camp	Camp avec le taux max
Boutique	3	7,3	Dar Es Salam
Moulin	0,9	3	Kerfi
Boulangerie	0,8	2,6	Kerfi
Charrette	3,4	7,8	Gaga
Charrue	7,6	28,3	Goz Amir

Les initiatives à mettre en place pour l'autonomisation des ménages doivent construire sur ces biens productifs et sur certains équipements qui pour le moment ne sont pas encore suffisamment valorisés. Au regard des résultats précédents, les taux d'équipement en biens et actifs productifs ne permettent que de dégager de faibles proportions (moins de 20%) de ménages qui peuvent sur la base de ces équipements être jugés suffisamment riches pour être exclus de l'assistance alimentaire et non alimentaire.

Plus de bétail à l'est qu'au sud : L'analyse de la possession de bétail laisse transparaître une différence entre les camps de l'est et ceux du reste du pays. L'âne est l'animal le plus souvent possédé surtout à l'est. Dans plus de la moitié des ménages dans les camps de l'est, on trouve un âne. Ce chiffre atteint 75% dans le camp de Touloum. Les caprins qui sont essentiels dans la stratégie des ménages pour faire face au déficit de nourriture durant la période de soudure ou pour avoir un revenu monétaire pour couvrir des besoins alimentaires ou non alimentaires ne se retrouve dans plus de 20% de ménages que dans les camps de Amnaback, Iridimi, Touloum, Kounoungou, Milé, Ourecassoni. Même dans ces camps, moins de 3% des ménages possèdent plus de 10 têtes. Ainsi, les effectifs importants de bétail pour un seul ménage constituent une exception, dans la majorité des cas, les ménages possèdent une ou deux têtes de bovins et moins d'une dizaine de petits ruminants.

Tableau 3: Possession de bétail

	% de ménages possédant au moins 1 tête	Max	Camp avec le taux max
Bovin	2,2	7,1	Amnaback
Asin	47,9	74,6	Touloum
Ovin	11	23,1	Amnaback
Caprin	16,7	46,9	Milé
Porcin	0	0,4	Doholo
Camelin	0,8	4,2	Treguine
Volaille	17,6	39,6	Dar Es Salam

Il convient de souligner cependant des cas de non déclaration de bétail ou de minoration des effectifs surtout au sud du Tchad où l'application de la catégorisation de 2015 pour réduire l'assistance alimentaire a poussé certains ménages à biaiser leurs réponses à cette question.

Indice de richesse¹ : La combinaison du type d'habitat, des biens d'équipement, des actifs productifs et du bétail possédés permet d'évaluer le niveau de richesse relatif du ménage (wealth index) grâce à une analyse factorielle. Généralement, la classification des observations se fait sur la base de leurs coefficients sur le premier facteur. La littérature montre qu'il est plus efficace de combiner sous forme d'une distance euclidienne, les coefficients des observations sur les 2 premiers facteurs de façon à capter le maximum d'informations possibles. Il s'agit là d'une linéarisation du premier plan factoriel.

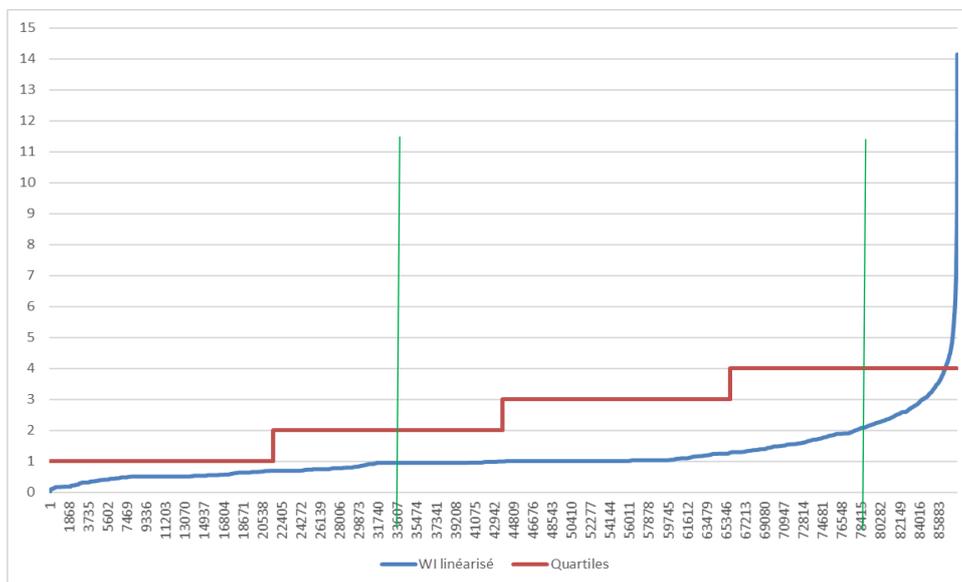
Il reste la problématique des seuils de troncatures. D'habitude, les analystes font des quartiles, des quintiles ou des déciles et regardent comment les classes de richesse se répartissent selon certaines variables de croisement. Les résultats du tableau 4 sont construits sur la base de quartiles. Ils montrent que les réfugiés centrafricains se situent plus dans les classes intermédiaires comparativement aux autres groupes de réfugiés alors que la grande majorité des nigériens se situent dans les catégories très pauvres et pauvres.

Tableau 4: Classification des ménages selon les quartiles l'indice de richesse

	Les plus pauvres	Les pauvres	Les riches	Les plus riches	Les plus pauvres + Les pauvres
Camps centrafricains	17,8	29,0	45,6	7,7	46,8
Camps soudanais	26,0	23,8	21,0	29,1	49,9
Camp nigérian	30,0	52,0	4,7	13,3	82,0

Une autre approche consiste à identifier des points de ruptures de tendances (points d'inflexion) dans les courbes de l'indicateur considéré. Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, il n'existe en réalité pas de différence notable jusqu'à un certain seuil. L'escalier en rouge représente les différents paliers de quartiles alors que les barres verticales en vert sur le graphique identifient les points inflexion plus ou moins visibles sur la courbe².

Graphique 1 : Courbe du plan factoriel (1,2) linéarisé de l'indice de richesse



En appliquant des nouveaux seuils de césures, on obtient les résultats du tableau 5 qui sont plus conformes avec la réalité des données. Ces résultats confirment la tendance de vulnérabilité plus marquée chez les réfugiés nigériens (arrivés plus récemment au Tchad) et

¹ Il est important de se rappeler qu'il s'agit d'un indicateur de pauvreté relative. Cela ne veut pas forcément dire que les personnes dites « riches » ou « les plus riches » sont forcément en mesure de couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaire à partir des ressources dont ils disposent. Ils sont juste plus « riches » que « les plus pauvres ».

² Cette approche aurait pu être automatiser mais elle nécessite une procédure de classification hiérarchique ou de Bootstrap qui exige un ordinateur (calculateur) de grande capacité compte tenu du volume important de données à traiter (près de 90000 ménages). En attendant de trouver le calculateur approprié, l'approche empirique a été utilisée.

une concentration des réfugiés centrafricains dans les deux catégories les plus basses, confirmant ainsi cette tendance à une plus grande homogénéité dans la pauvreté que les variables sous-jacentes à l'analyse ont révélée plus haut. Une analyse discriminante (à venir) permet de caractériser chacune de ces catégories et de confirmer la pertinence du découpage retenu.

Tableau 5: Classification des ménages selon les ruptures de tendances de l'indice de richesse linéarisé ³

		Les moins vulnérables (Cat1)	Les moyennement vulnérables (Cat2)	Les plus vulnérables (Cat3)
Groupe de camps	Camps centrafricains	3,1	50,2	46,8
	Camps soudanais	13,2	36,6	50,2
	Camp nigérian	4,0	14,1	82,0
	Total	11,2	38,6	50,2

Une analyse discriminante⁴ pour confirmer les classifications : Les classes ainsi obtenues ont été consolidée grâce à une analyse discriminante. Le principe de l'approche est d'évaluer les caractéristiques des différentes catégories précédentes et de déterminer la probabilité de chaque ménage d'appartenir à une catégorie donnée sur la base de ses caractéristiques propres. Elle permet de faire éventuellement des reclassifications d'observations et d'identifier les ménages qui pourraient éventuellement se trouver sur les seuils de césures donc pouvant être considérés dans l'une ou dans l'autre des catégories⁵.

Tableau 6: Reclassification des ménages après analyse discriminantes

		Reclassification sur Analyse Discriminante		
		Les moins vulnérables	Les moyennement vulnérables	Les plus vulnérables
		%	%	%
Groupe de camps	Camps centrafricains	4,4	65,3	30,4
	Camps soudanais	15,3	35,1	49,6
	Camp nigérian	6,9	9,6	83,5
	Total	13,2	39,9	46,9

Comme on peut le voir dans le tableau 6, la reclassification des ménages fait apparaître quelques ajustements dans les chiffres précédents. Chez les réfugiés Centrafricains, un grand nombre ménages classifiés dans la catégorie 3 des plus vulnérables a été reversé dans les catégorie 2 et 1. Les ménages classés moyennement vulnérables passent en effet de 50,2% dans la classification sur les ruptures de tendance à 65,3% dans la reclassification après analyse discriminante. Le phénomène est moins marqué chez les réfugiés Soudanais alors que chez les réfugiés Nigériens, on assiste à un renforcement de la catégorie la plus vulnérable. Sur la bases des données actuelles, ces résultats ont été stabilisés et sont considérés comme les plus optimaux à ce stade de l'analyse. Il convient cependant de préciser que 18% des ménages se trouvent en zone « grise » c'est-à-dire, la probabilité d'appartenir à une classe ou

³ L'approche méthodologique de la catégorisation de 2015 est la suivante : un FCS théorique est estimé à l'aide d'un modèle linéaire et ceci en fonction des caractéristiques du ménage. Le FCS théorique est utilisé pour définir des classes de consommation. Les seuils de césures sont obtenus à l'aide de focus groupes qui utilisent l'approche HEA pour définir les proportions de ménages dans chaque catégorie.

⁴ L'analyse factorielle discriminante ou analyse discriminante est une technique statistique qui vise à décrire, expliquer et prédire l'appartenance à des groupes prédéfinis (classes, modalités de la variable à prédire...) d'un ensemble d'observations (individus, exemples...) à partir d'une série de variables prédictives (descripteurs, variables exogènes...). Voir sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Analyse_discriminante pour plus de détails

⁵ Souvent, un seul élément (une chèvre supplémentaire, un toit dans un matériau différent, ou un nombre de membre de ménage plus ou moins important) fait la différence entre ces ménages et ceux de la catégorie voisine

à une autre ne diffère pas de 5%. C'est majoritairement les ménages classés « moins vulnérables » qui sont dans cette situation. Cela signifie que les caractéristiques de ces ménages en zone « grise » ne les distinguent pas pratiquement de la catégorie suivante qui est celle des moyennement vulnérables. A la pratique, il faudra trouver sur le terrain des justifications concrètes permettant de les maintenir ou non dans les classes actuelles.

Caractérisation démographique et socioéconomique des différentes catégories : Peu de variables permettent de différencier nettement les classes de vulnérabilités ainsi obtenues. Si la première classe des « Plus vulnérables » apparaît comme celle des ménages qui ne possèdent presque rien, les autres catégories ne possèdent pas pour autant grand-chose. Sur le plan démographique, les ménages les plus vulnérables sont légèrement de taille plus faible avec une légère prédominance de ménages dirigés par les femmes. De plus, les ménages totalement féminins sont globalement plus vulnérables que les autres même si on retrouve ce type de ménages dans toutes les classes. La proportion de ménages avec des membres ayant atteint un niveau scolaire minimum du secondaire (classe de 6^e et plus) est plus importante chez les ménages classés parmi les « moins vulnérables ».

Pour ce qui concerne l'habitat, le recours aux matériaux de construction durables semble être globalement caractéristiques d'un certain bien-être du ménage mais là également, il existe des exceptions qu'il faut considérer sur le terrain au moment de la mise en œuvre des activités. La possession de bétail apparaît comme un élément important de discrimination des différents groupes. Cependant, le nombre de détenteurs de cheptel de grande taille est assez restreint. De plus, la sous-déclaration de ces actifs par les ménages ne permet pas d'obtenir des caractéristiques tranchées des catégories obtenues.

Tableau 7: Caractéristiques des classes de vulnérabilité

	Plus vulnérables	Moyennement vulnérables	Moins vulnérables
Caractéristiques démographiques			
Taille moyenne du ménage	3,9	4,0	4,4
Nombre moyen d'actifs	1,4	1,5	1,8
Sexe du chef de ménage-Femme	48,7	39,3	12,0
Sexe du chef de ménage -Homme	42,8	41,4	15,8
% de ménages dont au moins 1 membre a atteint le niveau secondaire	26,0	27,4	34,2
Présence d'enfant adopté dans le ménage	2,5	3,0	2,5
Présence de personne à besoin spécifique	20,6	20,9	12,2
Présence d'un handicapé	15,2	15,0	11,3
% de ménages exclusivement féminins	19,8	18,1	12,1
Caractéristiques de l'habitat			
toit_ciment	0,5	0,8	1,3
toit_tole	7,0	7,7	12,4
toit_chaume	50,9	63,5	50,3
toit_bacheHCR	39,7	24,0	32,6
toit_autre	1,8	1,8	1,8
mur_ciment	1,3	1,3	1,9
mur_banco	67,6	72,5	79,3
mur_tole_bois	1,9	3,5	2,2
mur_paille	22,1	20,2	13,5
mur_bacheHCR	7,1	2,4	3,2

	Plus vulnérables	Moyennement vulnérables	Moins vulnérables
Possession de bétail			
% de ménages possédant au moins de 5 têtes de bovins	0,1	0,1	1,8
% de ménages possédant au moins 1 âne	58,7	26,0	75,7
% de ménages possédant au moins 10 têtes d'ovins	0,1	0,2	2,6
% de ménages possédant au moins 5 de chameaux	0,2	0,4	3,0
% de ménages possédant au moins 10 têtes de caprins	0,1	0,1	0,4
% de ménages possédant au moins 10 volailles	0,5	0,7	3,5

Possession de biens d'équipement			
Téléphone portable	19,6	23,5	39,7
Panneaux solaires	14,7	10,8	32,8
Télévision	0,1	0,1	3,4
Radio	4,1	6,0	28,8
Porte-Tout	1,5	2,5	27,3
Aucun	69,6	9,4	36,4
Lit avec matelas	12,7	31,4	38,4
Lit sans matelas	17,7	59,2	25,2
Batterie (accumulateur pour la charge)	0,7	1,3	21,3
Bicyclette	0,0	2,6	6,7
Motocyclette ⁶	0,0	0,3	10,7
Générateur/groupe électrogène	0,0	0,0	2,7
Véhicule	0,0	0,0	1,2
Foyer métallique	0,1	0,2	6,7

Possession de biens productifs ou de structures de production			
Boutique	0,1	0,2	6,7
Moulin	0,7	0,9	1,7
Boulangerie	0,0	1,0	1,8
Charrette	0,3	0,5	22,5
Charrue	3,9	5,8	25,9

Pratique de l'agriculture			
% de ménages pratiquant l'agriculture	43,0	49,5	63,6
Superficie moyenne emblavée	0,50	0,58	0,99
Quantité moyenne de céréales récoltées (Kg)	186	227	291
Nombre moyen de mois de couverture	3,5	4,0	4,1

Consommation alimentaire et stratégies			
FCS_pauvre	4,9	2,7	1,5
FCS_limite	37,0	36,0	27,3
FCS_acceptable	58,0	61,2	71,1

⁶ La motocyclette peut également être considérée comme un bien de production surtout lorsqu'elle est utilisée comme

	Plus vulnérables	Moyennement vulnérables	Moins vulnérables
Pas de stratégie	36,4	24,4	12,7
Stratégie de stress	37,8	47,4	49,7
Stratégie de Crise	16,9	19,4	22,3
Stratégie d'urgence	8,9	8,9	15,3
Possibilité d'endettement	35,8	43,3	49,4
% de ménages avec des encours de dette	70,7	71,9	65,9
% de ménages dans une association d'entraide/Tontine	3,3	5,7	9,4

La possession de biens et actifs productifs et non productifs constitue un élément plus clivant de différenciation des ménages selon les catégories. Ainsi, certains équipements comme les batteries, les engins de déplacement ou encore de confort comme la radio ou la télévision ne sont possédés que par les ménages réfugiés considérés comme les moins vulnérables. Le type de lit possédé par le ménages constitue une autre variable caractéristiques majeures des différents groupes. Ainsi, 70% des ménages les plus vulnérables ne possèdent pas de lit. Les ménages moyennement vulnérables eux possèdent des lits de différentes formes mais sans matelas. Les lits avec matelas ou plus simplement la possession de matelas est caractéristique des ménages les moins vulnérables dans les camps.

Enfin, certains de ces ménages disposent d'un réseau social plus fourni ce qui leur permet d'obtenir plus facilement des produits alimentaires et non alimentaires à crédit alors que les ménages les plus vulnérables, du fait de difficultés de remboursement faute de disponibilités financières se retrouvent en plus grande proportion avec des encours de dette.

70% de ménages vulnérables selon les enquêteurs : Il a été demandé aux enquêteurs⁷ de fournir leur avis sur la vulnérabilité apparente de chaque ménage qu'ils auront à visiter sur la base de leurs observations et des informations qu'ils ont recueillies. Les enquêteurs ont estimé que 5,5% des réfugiés pouvaient être considérés comme non vulnérables dont 7,4% chez les réfugiés centrafricains et 5,2 chez les Soudanais. L'impression générale qui se dégage de la visite des camps réfugiés est la forte indigence de ces personnes qui, depuis si longtemps, se contentent de peu. Compte tenu des facilités de circulation dont ils bénéficient au Tchad et même pour aller à l'étranger, on peut faire l'hypothèse que tous ceux qui en ont eu les moyens se sont installés dans d'autres localités du Tchad pour mener leurs activités. Les résultats de perception de la vulnérabilité par les enquêteurs traduisent ce sentiment de paupérisation des réfugiés en ce sens que 70% des ménages ont été classés dans les catégories « vulnérables » ou « très vulnérables ». Ici également, la situation d'extrême vulnérabilité semble affectée plus les réfugiés soudanais que leurs homologues centrafricains.

Tableau 8: Vulnérabilité perçue par les enquêteurs

		Vulnérabilité perçue par l'enquêteur			
		Non vulnérable	Peu vulnérable	Vulnérable	Très vulnérable
Groupe de camps	Camps centrafricains	7,4	29,2	53,9	9,5
	Camps soudanais	5,2	22,3	51,6	20,9
	Camp nigérian	0,4	30,8	60,4	8,4
	Total	5,5	23,7	52,2	18,7

En croisant ces résultats de perception avec les classifications après analyse discriminante, on note que pour les plus vulnérables, 78% ont été correctement classifiés dans selon les deux approches. Par contre dans les deux autres catégories, les résultats sont plus divergents. Ainsi, seuls 54% des ménages classés « non vulnérables » et « peu vulnérables » par les enquêteurs

⁷ Les enquêteurs ont été formés sur l'identification de signes visuels permettant de se prononcer sur la vulnérabilité d'un ménage. Même si l'exercice paraît assez subjectif ; les résultats qui y sont attendus sont destinés essentiellement à de la triangulation.

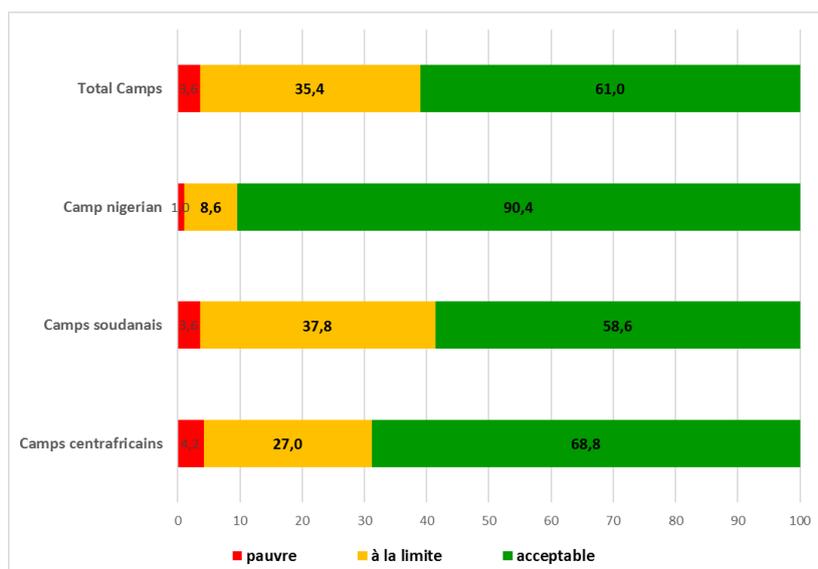
ont été retrouvés « moins vulnérables » par la classification sur la base des données quantitatives.

5- Une consommation alimentaire assez limitée avec des stratégies fréquentes

Les données de consommation alimentaire collectée durant l'enquête auprès des ménages permet de constater une diversité globalement faible malgré l'assistance alimentaire fournie à ces ménages peu de temps avant le démarrage de la collecte des données⁸. Dans l'ensemble des camps, près de 40% des ménages ont des difficultés à assurer une alimentation riche, fréquente et varier.

Du fait de la continuité et de la régularité de l'assistance alimentaire qu'ils reçoivent, la situation alimentaire des ménages est meilleure dans le camp de Dar Es Salam que dans les autres zones du pays. Dans les camps soudanais, près de 42% des ménages peuvent être considérés comme en insécurité alimentaire contre 31% chez les centrafricains. Il convient de rappeler que les données ont été collectées durant la période de soudure et qu'il n'est pas forcément possible à tous les ménages de pouvoir compléter la demi-ration fournie par le PAM sous forme de vivres, de coupons alimentaires ou d'argent à partir des ressources propres du ménage. De plus, la modalité d'assistance diffère selon les types de camps. Ainsi, les Soudanais⁹ reçoivent globalement une assistance sous forme de vivres alors que les Centrafricains reçoivent des transferts monétaires depuis le mois de novembre 2016.

Graphique 2 : Groupes de consommation alimentaire



La lecture du score de consommation alimentaire selon les classes de vulnérabilités permet de constater l'absence de différences significatives dans les consommations des ménages les « plus vulnérables » et « moyennement vulnérables¹⁰ ». Par contre, les ménages classés « moins vulnérables » ont globalement une meilleure consommation alimentaire, même s'il persiste dans cette catégorie également des ménages ayant une consommations alimentaire peu fréquente et/ou peu diversifiée¹¹.

⁸ On aurait pu reprendre l'approche utilisée en 2015 pour classifier les ménages à partir d'un modèle avec un FCS estimé sur la base des caractéristiques des ménages. Malgré les insuffisances de l'approche, elle sera explorée dans le document complet

⁹ A l'exception des réfugiés dans les camps de Kerfi et Djabal qui reçoivent une assistance sous forme de coupons alimentaires depuis le mois de mars 2017.

¹⁰ Pour réduire les ambiguïtés et les susceptibilités, il faudra peut-être nommer les catégories 1, 2, 3 ; quitte à expliquer après les caractéristiques de chaque catégorie.

¹¹ Le rapport complet identifiera s'il s'agit d'un problème de fréquence de consommation alimentaire ou d'un régime alimentaire peu diversifié. Il faut souligner que certaines habitudes alimentaires se traduisent par un faible score de consommation alimentaire et ceci indépendamment du niveau de vie du ménage.

Tableau 9: Consommation alimentaire et classe de vulnérabilités

	Score de consommation alimentaire		
	Pauvre	A la limite	Acceptable
Les plus vulnérables	4,9	37,0	58,0
Les moyennement vulnérables	2,7	36,0	61,2
Les moins vulnérables	1,5	27,3	71,1

Des stratégies d'urgence plus fréquentes chez les ménages classés « moins vulnérables » : Plus de la moitié des ménages classés parmi les plus vulnérables ne font recourt à aucune stratégie basée sur les moyens d'existence parce qu'ils n'en ont pas la possibilité ou du fait d'avoir épuisé ces stratégies. Le second résultat majeur de la lecture du tableau 9 est la prédominance de ménages « les moins vulnérables » ayant recours aux stratégies d'urgence. Ils sont 15,3% contre 9% dans les autres catégories.

Tableau 10: Recours aux stratégies de moyens d'existence selon les classes de vulnérabilités

	Stratégie de moyen d'existence			
	Pas de stratégies	Stratégies de stress	Stratégies de crise	Stratégie d'urgence
Les plus vulnérables	52,6	25,5	13,1	8,9
Les moyennement vulnérables	44,2	31,5	15,3	8,9
Les moins vulnérables	39,6	29,4	15,7	15,3
Total	47,5	28,4	14,3	9,7

Ainsi, la meilleure consommation alimentaire constatée dans le premier groupe serait probablement le fruit de stratégies négatives comme la vente de femelles reproductrices ou la mendicité des enfants. Ces stratégies pourraient nuire aux capacités de ces ménages de faire face à leurs besoins alimentaires et non alimentaires dans le moyen et le long terme. Elles constituent également un facteur hypothéquant directement l'avenir des enfants en âges de scolarisation et par conséquent un frein à l'autonomisation durable de ces populations. Au regard de ces résultats, une exclusion automatique et définitive de l'assistance alimentaire et non alimentaire de ces ménages réfugiés jugés moins vulnérables pour se traduire par une dégradation progressive de leur situation pour les ramener dans des catégories actuellement jugées les plus vulnérables.

6- Conclusions et recommandations

- Les réfugiés vivent dans des zones de moyen d'existence différentes avec des potentialités variables dont la majorité n'arrivent pas à profiter parce que conditions minimales d'exploitation de ces potentialités ne sont pas encore réunies dans la plupart des zones ;
- Il existe des vulnérabilités des structurelles au sein des ménages et dans les communautés (y compris les communautés hautes) qui entravent le développement d'activité génératrices de revenu et par conséquent leur autonomisation ;
- L'analyse des biens d'équipement, des actifs productifs et d'autres capitaux des réfugiés permet de distinguer 3 catégories de ménages : Les plus vulnérables (47%) les moyennement vulnérables (40%) et les moins vulnérables (13%) ;
- Du fait d'une grande homogénéité dans la vulnérabilité, le profilage ne montre pas de grande différence entre les ménages réfugiés surtout les 2 premières catégories. Cependant, les ménages moyennement vulnérables présentent plus de « Capabilités » que les plus vulnérables et seraient donc plus « autonomisables » ;
- Compte tenu des vulnérabilités structurelles internes, tous les ménages ne seront pas totalement autonomisables. Les guerres, conflits et troubles sécuritaires qui ont obligé ces populations à se réfugier au Tchad ont déstructuré les tissus familiaux et sociaux et se sont accompagnés de traumatismes physiques et moraux pour certains.
- La vulnérabilité est plus accentuée chez les Nigériens (nouvellement arrivés) et le Soudanais (dans des zones avec moins de potentialités) que chez les Centrafricains et est perceptible par observation de l'environnement du ménage. La résilience demande du temps et des ressources ; l'autonomisation davantage encore.

Les propositions des réfugiés en matière d'autonomisation

Les vulnérabilités sont importantes dans les camps de réfugiés. Elles tiennent tant de la situation intrinsèque des ménages que de potentialités du milieu inexistantes ou non exploitées. En réalité, à ce stade de l'analyse, deux grandes catégories se dégagent. D'une part un nombre restreint de ménages qui arrivent à s'en sortir grâce aux activités qu'ils parviennent à mener tant bien que mal dans les camps et d'autre part, tout le reste des ménages qui dépend presque totalement de l'assistance alimentaire et non alimentaire des acteurs humanitaires. On peut forcer des subdivisions artificielles au sein de la seconde catégorie groupe sans qu'il n'y ait une véritable distinction entre les groupes surtout pour ce qui concerne les questions d'alimentation. Quand on demande aux réfugiés ce qu'ils comptent faire pour s'autonomiser, 4 activités reviennent en boucle :

- Agriculture (Production et commercialisation)
- Petit commerce de produits alimentaires
- Élevage (Production et commercialisation)
- Journalier /Service du secteur informel

Tableau 11: Principales activités d'autonomisation proposées par les réfugiés

Activités	Camps		
	Centrafricains	Soudanais	Nigérien
Agriculture (Production et commercialisation)	73,4	64,8	56,8
Petit commerce de produits alimentaires	64,1	45,9	45,0
Elevage (Production et commercialisation)	54,9	27,9	48,7
Journalier /Service du secteur informel (aide chauffeur, ouvrier journalier, charretier...)	12,2	29,1	14,2

Concernant l'appui attendu pour réaliser cette autonomisation, une majorité des réfugiés réclament des « financements ». Ils sont 57% dans cette situation sur l'ensemble des camps. La tendance est plus marquée au sud qu'à l'est, où c'est la poursuite de l'assistance alimentaire qui arrive en première position dans les citations des répondants. On notera également que ce sont les ménages les moins vulnérables qui sont en plus grande proportion à demander des financements pouvant les aider à s'autonomiser.

Tableau 12: Principales actions de soutien pour l'autonomisation des réfugiés

Activités	Camps		
	Centrafricains	Soudanais	Nigérian
Accorder des financements	81,3	51	96
Vulgariser les techniques de productions agricoles	11	4,2	0,8
Faciliter l'accès à la terre	1,3	5,4	0,6
Poursuivre l'assistance alimentaire	1,7	31,6	1,6

De fait, Il existe d'importantes potentialités qui sont exploitables dans les différents camps afin de réduire l'empreinte et la dépendance à l'assistance alimentaire. Plusieurs de ces potentialités nécessitent cependant des programmes d'appui cohérents et un discours clair à l'attention des réfugiés sur leur responsabilité et leurs niveaux d'engagement dans les phases d'assistance à venir. Les résultats (préliminaires) du profilage montrent également que probablement, tout le monde ne pourra pas être autonomisé à court terme. Ceci sous-entend la poursuite de l'assistance alimentaire mais pour qui ? Compte tenu de l'ampleur de la tâche, une approche graduelle de certification de l'autonomisation des ménages pourrait être envisagée.

Quelles stratégies de sortie de l'assistance humanitaire ?

- **Différencier les stratégies pour l'assistance alimentaire des autres formes d'assistance ;**
 - **Prendre en compte les spécificités des zones de moyens d'existence du pays dans la définition des stratégies**
 - **Renforcer les capacités des ménages pour faciliter l'accès aux revenus monétaires leur permettant de couvrir différents besoins (alimentaires et non alimentaires) ;**
 - **Mettre l'accent sur une approche multisectorielle (pourquoi pas des transferts monétaires à usages multiples) avec une composante de financement pour le renforcement des moyens d'existence**
 - **Assurer une implication effective des femmes dans la production et la gestion des ressources des ménages**
 - **Pour l'assistance directe aux ménages, privilégier le modèle graduel (graduation approach) du HCR**
- **Pour les ménages classés « moins vulnérables »**
 - Mettre en place les actions nécessaires pour confirmer le statut des ménages identifiés comme « moins vulnérables »
 - Suspendre l'assistance alimentaire pour les ménages moins vulnérables dans le cadre d'une stratégie de sortie prenant en compte 2 aspects :
 - Accorder les financements (package) nécessaires pour permettre de maintenir et renforcer le statut économique de ces ménages

- Faciliter l'inclusion économique et l'accès aux institutions de microfinance et de crédit
- **Pour les ménages classés « moyennement vulnérables »**
 - Identifier les ménages en mesure de s'autonomiser à court ou à moyen terme
 - Identifier les activités porteuses pouvant favoriser l'autonomisation de ces ménages dans le cadre de la stratégie de sortie progressive :
 - Accorder les financements (package) nécessaires pour permettre d'améliorer le statut économique de ces ménages
 - Faciliter l'inclusion économique et l'accès aux institutions de microfinance et de crédit
 - Adapter (réduire de manière graduelle)¹² le niveau de l'assistance alimentaire pour ces ménages en fonction de la réussite des activités entreprises
- **Pour les ménages classés « Plus vulnérables »**
 - Confirmer le statut des ménages les plus vulnérables mesure de s'autonomiser à court ou à moyen terme
 - Mettre en place une approche graduelle pour les sortir de cette extrême vulnérabilité par une combinaison d'activités intégrant :
 - La protection sociale
 - Des moyens d'existence viables
 - La microfinance
 - Privilégier les transferts monétaires chaque fois que cela est possible (Transferts monétaires à usages multiples)
 - Faciliter l'accès de ménages aux services sociaux de base

La réussite d'une telle stratégie nécessite d'importants programmes d'accompagnement surtout dans le domaine de l'appui à la production agricole (intrants, outils, appui conseil, aménagement d'espaces cultivables), au stockage des récoltes, à la mise en marché, à la création de filières et de chaînes de valeurs. Des actions similaires doivent être envisagées dans le domaine de l'élevage et de petits métiers de l'artisanat qui peuvent être les plus gros absorbeurs de la main d'œuvre des réfugiés.

¹² Prendre en compte la saisonnalité dans les niveaux d'assistance